



monseigneur

Dix chose mons jusqu'ici empêché que je n'ay pu accueillir la réception de la  
voiture du 8. octobre de l'année passée, & écrite au Camp à ses fonds: Seoir mes divers  
voyages dans & hors de la France; & d'ailleurs le bien que je me promettois, de vous  
entretenir plus largement par mes fils, que cela ne se peut par la Poste risquer. Car  
depuis leur sortie de l'Academie, ils n'ont eu autre passion que de m'offrir devant  
tout autres la pratique & leur espérance à Mesdames les Princesses d'Orange, peers &  
fils. A quelle fin, quoy qu'absent de ma Maison, je n'ay pas laissé de faire venir un  
Passport de Bruxelles: Pour par ce moyen les avoir Compagnons en mon voyage  
jusques au pays de Liège; & ce pour le reste de mes affaires en ces quartiers là: Et puis,  
apres y avoir salué les principaux de leur Parents, aller trouver leur Fr. d'Orange,  
en quel lieu elles en sont etc. Mais puisque vos dernières Monseigneur, ne marquent  
rien en un point, qui m'importe; savoir en quel Régiment de Cavallerie je les  
puisse, à votre avis, mester; pour à leur entier y avoir quelqu'adresse & connoissance?  
J'en ay respondant trouvé dans la Maison de la Brimouille, amers de M. le Prince de  
Talmont. Dans la Cavallerie dansquel ils sont pour cet effect (manque d'autre occasion),  
et alors, de faire cette Campagne, en qualité des Volontaires. Ensuite dequoy j'  
scrivis & promis à M. le Prince, de partir ce Mois d'Avril; affin de tenir mes fils de  
bonne heure en votre Camp. Mais attendant ainsi avec impatience le  
Passport; voici mes lettres, arrivées par la dernière Ordinaire: Là où mes ayants  
charge à Liège me mandent, ne croire pas, qu'elles leur me trouvent en ce pays  
en; & ce d'autant, qu'ils m'avoient envoyé le Passport le 23 Mars, avec 3. lettres  
precedentes; sans que j'en aye reçu une s'ilabe! C'qui me fait juger, que ma partie, ces  
frêts Peers au petit colet, occupants & Princesses & Postes, où ils sont; apres avoir eu du  
vent de ma venue, m'ayent joint ce tono là, apres plusieurs precedents; & intercepté le  
Passport; à me faire qu'ils y tiennent ma venue suspecte, & ma personne contagieuse.  
A cause dequoy j'ay ordonné, de me faire venir apres la mort du premier, un second —

Hug. 37.

Le passeport, & l'addressez par autre voie à Sedan: Là où en passant je le prendrai, & où  
cette malice n'a pas, je m'assurerai point de peine sur lui. Mais car cela retarderait les  
destins de mes fils, qui s'imaginent que le ciel, la terre & la mer suisent pour les  
traverser: finis ay-je écrit Monsieur, en suite de la solidité de nos fratries, mon  
devoir, de vous en tenir averti: Afin que n'ignorerasse ce malheur d'ayantement,  
moins perdisse l'occasion, si elle s'offre, à y favoriser ce qui me fâche, & consacré  
aux services de Louis d'Orléans. Si j'en voudrois croire à mes fils, confits en  
regret d'avoir si long temps attendu ledit passeport; ils se fuisent dès ja porté aux  
extremes & passeront par hâvard ~~et~~ la Meuse. Mais je n'y ay pas condescendre par  
nombre des raisons, à la portée desquelles il se fait arrêter. Tant y a qu'ils ne feront  
point de moins à présent en ce pays des bonnes, puisque par malheur nous nous y  
abîmerions si tard: finis y passeront à toute brise, pour aller d'autant promptement  
reprovoir les commandements de Louis d'Orléans; des qu'à Mastric nous aurons pris l'angue,  
où elles se sont. Je prendrai alors l'ardiere, puisque la voies me la donne, de les  
addressez par un mot à Monsieur: Oui y verray leur conduite, & si de coeur &  
quand aux exercices, ils cèdent à d'autres? Et puis y font en cette catégories  
les bien nommés; & devant, où apres cette campagne jugeront dignes, de servir leur corps du  
commun: J'ose assurer, quelques jeunes qu'ils soient, qu'ils n'y devront pas la  
bonne opinion, que garder à bien, on a conçu d'eux, là où ils sont cognus; ains qu'en  
cas d'un avancement, ils ont le dessein d'y mourir dans l'honneur, & cérémonies de  
Louis d'Orléans. Mais si possible leur offrir & leur n'y résister pas les fuites jusqu'à lors:  
jeunes auront ils ce contentement là, d'avoir du moins offert & conquis leur primice  
à une Maison; la partie de laquelle j'ay du tout temps espoufe, & l'attein encor. A  
son échus, ils ne manqueront point d'amis ailleurs, sortable à leur condition. Ovez  
que j'aimerois bien mieux, que ce fût plutôt en une Milice, où j'ay logé mes affectios,  
& où la guerre se fait par règles & maximes; que là où plus morte on ne fait que des  
deserts & boucheries. Mais il en faut veuoir ce, qu'il plaira à bien & à toutes Heures.  
Ainsi par voies bonnes Monsieur, il vous plaist, je paie en toute humilité les

intress de son perteix Soverain.

Plaist à dieu, que je vous en pris je parle de bonté! Car si quelqu'un l'avoit, que je n'en meslois faulment, je crois ruine du fond en comble: En ayant desja ceste-ant trouué les visages fort de contenance, quand j'ay voulu parler de cet inaliénable — domaine de la Maison de Beaufermont. Mesme depuis on a insulté sur moy p.

Souverain Monsieur: de ce, que je vous en dis à l'oreille, lors que j'en lais fai des apres Memoires à la Haye. Et de ce, si vous avoy trouué cette place la parmi vos documents, car je vous montrai à l'ost, qu'il y doit estre: S.A. a grandissime raison, non obstant la persécution dont indubitablement ils vous débattront par fins de non expoit), de la demander: De moy, je ne lais fai pas pour tout cela (en ce qui dépendra de moy), d'y tenir les mains sens mains. Reciproquement si vous n'avez pas peur; je crain que n'en perdre pain & temps. Seulement qui voudra; je crois sans masque: On a trop lais fuitanner une chose si juste! Lors que j'en estois le tout matin, S.A. estoit encor dans le temps; qui n'expira qu'un an & demi apres, si ma memoire ne m'en trompe. Mais depuis ayants ces perturbations hecictes de M. de M. vnu, que vous ne remuiez de tout le rien de nos freres contraires y ont trouué appuy; voire tel, qu'il y a fait le plus, car j'avois des preuves devant les Cotonniers, de tout le meillor. Ce que depuis 10. ou 12. ans en ea, et incorporer ces domaines du Roy, à la Oïevonne; dont, dit on, enix de Beaufermont l'ont souhaité. Je m'en rapporte!

Tant y a que les hecictes s'y sont par là mis à couvert; & n'en ont été empêchés pour eux, que ceas furent morts: felonie que celle, qui avoit pouvoir de cestier tous les domaines du Roy alienés, & denjouje proprietairement, jusqu'au remboursement (ce fut adier à jamais); en posse de tout le meillor depuis parfaitement! Le Papier Monsieur n'en peut porter d'avantage.

Maintenant je ne vous ferois en tout faire: Ouvr depuis quelques temps on m'a tenu bon lieu parlé des grandes Enterprises & Vnapations, q'on fait sens le nom du Roy sur les droits de S.A. à Obatian-en-aux. Mais vous l'avez mieux ce qui en est. Il me suffit de l'indiquer, pour permettre le mal. D'une chose vous as fui fai - je bien; cest que M.

Le vies au oster on i dr

de Longe a fait durant la dernière terreur pour quelques mois avec les Comtois,  
rechercher des papiers à St. Etienne contre vens, dit on touchant Orange. Cependant  
on voit de ce Parlement qu'il l'adit; espérant le savoir fort bien, quez appont le  
tictes fecent. Mais son voyage à Münster lui donnera d'autres renseignements.  
Or en finissant ce billet, je vous demande Monsieur la continuation de l'honneur  
que je creais par toutes moyen, dans la grise de S.A.R. d'Orange: En ce q' Elle me  
daigne promettre l'import & main-forte à Maistrie en mes biens, fitzoy proche de  
la ville; lors qu'en Justice je les aurai gaignés. Je ne le demande point autrement,  
ais lors tant seulement, quand on voudra violenter la Justice jugee, d'un Gentilhomme  
de la religion. Ce noble Prince, comme semble, demande un Ministre protestant!  
D'auant faire, par lui fait je m'y faveurai des escrivains, qu'en m'y mette. Et vous  
espérez encor, que je ne veux faire le vaillant hors de saison: j'attendrai en toute  
patience mes jugemens, & apres les avoir obtenuz favorables; je crirai à l'aide,  
& m'y couvrirai, par vous Monsieur, qui auoy l'autorité du Cabinet, son's mon-  
bien frétilaire. Pardon, pardon, de ces longueurs! J'ay par là quel-  
plaisir je prends de m'entretenir avec vous: Et combien il me feroit doux, si je vous  
pouvois témoigner, que je suis sans reserve

Monsieur

Si je recevois, q' à bon droit vous pourrois dire Monsieur,  
que je passe de l'impartialité à l'impartialité: que vous l'appris-  
serez, q' vous plait à l'occasion ou en occasion des moments  
me tenir présent dans le conseil de M. le Comte de Solms;  
peut-être personnellement son personnel Secrétaire.

Le tressumol & ses assises Secrétaire  
de Petersdorf.

de bijon ce 26 Aoust.

1645.